



Mandataire pratique légales?

Par **angiedevil13**, le **10/06/2010** à **21:11**

Bonjour,rrrnJe travaille maintenant depuis un an en tant que garde d enfant pour un mandataire donc ceux sont les parents de l enfant mes employeurs je n ai jamais eu de contrat juste un email de cette société avec les horaires de garde pourtant il ne sont jamais respectés les parents récupère souvent l enfant avant et donc ne paye s ils l ont récupéré avant.Il y a un trajet voiture ou l essence n est pas remboursés il représente 20km chaque semaine le mercredi je dois garder l enfant de 9h a 14h et de 17h a 19h il y a une demi heure de trajet de son domicile et du mien au lieu d activité de l enfant.Je n ai rien contre les parents a qui la société n a pas tous dit bien que quand je leur en ai parlé ,ma cause ne les a pas trop intéressé.Donc je voudrais savoir qu en pensez vous?rnCordialement